



FAMILLES DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 23 octobre 2018

AVEC LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES : « ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE INCLUSIVE »

Sophie Cluzel et Jean-Michel Blanquer ont ouvert, lundi 22 octobre, la concertation nationale pour l'accueil des enfants souffrant de handicap à l'école.

La lutte contre les discriminations et pour l'inclusion des enfants et de leurs familles sont deux objectifs qui nous tiennent à cœur et nous saluons la résolution du gouvernement.

Trois enjeux sont évoqués pour construire cette concertation :

- Mieux répondre aux attentes des familles
- Mieux former les accompagnants
- Déployer des pôles inclusifs dans les écoles

Pour Familles de France, cette concertation est l'occasion de réfléchir de manière approfondie aux évolutions nécessaires de l'école pour répondre aux besoins des enfants « différents ».

Nous fixons pour cela trois priorités :

1. Avant la formation-même des personnels (Education nationale et accompagnants), **pallier le manque flagrant de moyens humains pour accompagner les situations de handicap**. Plus de 10 000 nouveaux postes d'accompagnants ont été créés cette année, mais à la rentrée 2018 il y a encore des enfants qui n'ont aucune solution de scolarisation, qui ne bénéficient que d'un temps faible d'école ou qui doivent patienter sur les listes d'attente des établissements spécialisés.

2. Pour respecter les choix des familles, **mobiliser tous les acteurs autour de l'enfant et améliorer la coopération**. L'école ne peut être véritablement inclusive qu'avec une organisation articulée des soins et des moyens dédiés. Les pôles inclusifs doivent y aider, mais d'autres expériences gagneraient à être diffusées : par exemple sur la petite enfance, les relais handicap qui servent à l'intervention précoce, à la mise en relation avec les professionnels et les structures d'accueil, pourraient être étendus aux écoles.

3. Pour favoriser un accompagnement personnalisé et adapté à l'enfant, **simplifier les démarches et les prises en charge**. La complexité des aides spécifiques au handicap reste en effet trop souvent un frein à la juste intervention.

Contact presse : Chantal Huet, secrétaire générale

06.15.74.83.33

Familles de France est un mouvement reconnu d'utilité publique, libre de tout lien politique, syndical ou confessionnel. Son réseau (290 fédérations et associations locales dans 74 départements, 43 000 familles adhérentes) anime des activités à vocation familiale et pluri générationnelle, destinées à faciliter la vie quotidienne des familles, à les soutenir dans leur rôle parental, à leur permettre de mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale.

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88

E-mail : accueil@familles-de-france.org – Internet : www.familles-de-france.org

[Twitter](#) | [Facebook](#)